

Inscription et télé inscription en 2nde : année scolaire 2025– 2026

L'inscription des élèves affectés en classe de 2^{nde} au lycée Ambroise Volland, au titre de l'année scolaire 2025 – 2026, se fera selon le calendrier suivant.

INSCRIPTION EN 2 ^{nde}		
Date	Établissement	
Lundi 30 juin 2025	8h – 11h30	Adam de Villiers (A à L)
		Terre-Sainte (A à L)
	13h – 15h30	Adam de Villiers (M à Z)
		Terre-Sainte (M à Z)
Mardi 1er juillet 2025	8h – 11h30	Paul Hermann (A à L)
		Saint-Charles
	13h – 15h30	Paul Hermann (M à Z)
Mercredi 2 juillet 2025	8h – 11h30	Les Tamarins
		2 ^{nde} CCD (sous affectation du Rectorat) + INTERNES*
Jeudi 3 juillet 2025	8h – 11h30	Autres établissements & Retardataires

➔ Tout élève non inscrit et qui n'aurait pas manifesté l'intention de le faire au plus tard le 7 juillet 2025 sera considéré comme démissionnaire.

Le lycée Ambroise Volland est un établissement scolaire public. L'inscription vaut engagement à respecter la totalité du règlement intérieur. En particulier l'obligation d'assiduité s'applique à tous et pour tous les cours du lundi au vendredi inclus ; le port de signes et tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte
Les élèves devront être accompagnés du responsable légal.

Liste des pièces à fournir

Aucune photocopie ne sera faite sur place

1. Photocopie du livret de famille
2. Photocopie de la pièce d'identité ou passeport de l'élève
3. Photocopie du justificatif d'adresse
4. 4 photos d'identité (**inscrire au dos Nom et Prénom**)
5. Photocopie des 3 derniers bulletins scolaires
6. Attestation Sécurité Routière Niveau 2 [ASSR2]
7. RIB au nom du responsable légal du demandeur de la bourse.
8. Copie du PAP ou PAI et copie de l'aménagement scolaire / dossier MDPH.
9. Attestation de responsabilité civile

*[dossier administratif à télécharger sur le site : <http://lycee-ambroise-volland.ac-reunion.fr/>] A COMPLETER ET A RAMENER LORS DE L'INSCRIPTION.

SERVICE RESTAURATION : forfait 4 jours / forfait 5 jours / INTERNE [voir service Gestion]

Inscription à l'internat pour les élèves habitants HORS SECTEUR et affectés en 2^{nde} option CCD et avec accord du lycée.

- Certificat médical attestant que l'élève n'est atteint d'aucune infection l'empêchant de vivre en collectivité (physique ou mentale)
- 2 photos
- Une copie de l'attestation responsabilité civil
- La photocopie de la carte vitale de l'élève ou de ses parents s'il n'a pas sa carte
- La demande d'inscription et désignation du correspondant complétée et signée
- La fiche infirmerie complétée
- La désignation du correspondant complétée et signée par la famille et le correspondant accompagné du justificatif d'adresse et d'une copie de la pièce d'identité de celui-ci domicilié sur les communes du Tampon, Petite-Ile, Saint Louis ou Saint Pierre (*vous trouverez en annexe la zone limite géographique pour les correspondants*)

- **Tout dossier incomplet sera refusé**